

# **Agenda**

### **FÉVRIFR**

samedi 5

Soirée Improvisation théâtrale

Maison d'Ingrid de Choisel

### MARS

samedi 19

**Carnaval des Enfants** 

**Foyer Rural** 

samedi 26

Soirée irlandaise

Maison d'Ingrid de Choisel

### **AVRIL**

dimanche 3

Marché de Pâques

Foyer Rural

dimanche 10 - 1er tour dimanche 24 - 2ème tour Élections présidentielles

### JUIN

dimanche 5

**Brocante / Vide-Greniers** 

**Fover Rural** 

dimanche 12 - 1er tour dimanche 19 - 2ème tour Élections législatives

### JUILLET

samedi 2

Fête de la Saint-Jean **Foyer Rural** 





## **Votre mairie**

1 route de la Grange aux Moines 78460 Choisel

Tél.: 01 30 52 42 15 Fax: 01 30 47 16 56

mairie.choisel@wanadoo.fr

Ouverture: du lundi au vendredi de 14 h à 19 h le mercredi de 14 h à 17 h

À noter : Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, l'accueil ne se fait que sur rendez-vous (par téléphone ou par courriel). Le port du masque est obligatoire, un aménagement est mis en place pour la distanciation physique et du gel hydroalcoolique est à disposition.



Site web de la commune : www.choisel.fr



Facebook: Mairie de Choisel



Instagram: communechoisel



Newsletter de la mairie de Choisel : inscrivez-vous à la lettre d'informations, complémentaire aux "Échos", envoyée une fois par mois. Celle-ci vous informe, vous divertit, au plus près de l'actualité. https://frama.link/newsletter-choisel



Les personnes ne disposant pas de connexion Internet ou d'équipement informatique peuvent contacter la mairie qui l'imprimera et pourra la déposer dans leur boîte aux lettres.

### LES ÉCHOS DE CHOISEL #72 - Bulletin municipal de Choisel

Directeur de la publication : Alain Seigneur Coordination: Stéphanie Varin Gahren

Rédaction: Commission Communication: Luc Bataille, Gaëlle

Dizengremel, Cécile Dispau, Olivier Issaly, Marie Rodrigues, Alain Seigneur,

Stéphanie Varin Gahren, Caroline Vergne. Photo de couverture : Stéphanie Varin Gahren.

Photos: Olivier Issaly, Didier Roger, Stéphanie Varin Gahren.

Relecteur correcteur: Michel Crottee

Conception graphique: effet-immediat.com

Vous souhaitez participer à la rédaction Échos? Envoyez vos idées,

articles, photos, suggestions à: ⊠ communication@choisel.fr

Choisel est une commune du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.



### **Conseil Municipal**

Résumé des délibérations État civil Nouveaux arrivants

Urbanisme

Quelles démarches pour mon projet?

### Infos municipales

Après l'automne, l'hiver... Des trottoirs, pas des crottoirs! Travaux en cours Aides de la région IDF Paris-Choisel-Nice

### Infos du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Nouvelle présidence Histoire de Parc

### SIERC

Eau potable de Choisel: Saur le nouveau délégataire

### En selle Choisel!

Vélo cargo à louer

### Choisel dans le rétro

Accueil des nouveaux habitants - Journées du patrimoine - 11 novembre - Noël des enfants -Panier des aînés - Jeux interhameaux

### Des livres et moi

Du bon usage des boîtes à lire de Choisel

### Vie sociale

Foyer rural - Maison d'Ingrid de Choisel - AAEC -L'auberge, un an déjà!

### **Patrimoine**

ASPC Paul Delvaux

# Consommons local

Bond et rebond

Tribune libre

Urgences



### Alain Seigneur Maire de Choisel

Vous avez entre vos mains, le premier numéro des Échos de Choisel 2022. J'espérais vous annoncer plein de rencontres conviviales pour nous retrouver et échanger. Malheureusement, le Coronavirus continue de sévir en se métamorphosant en multiples facettes tel Arlequin, pour mieux nous surprendre. Ne perdons pas espoir, ce n'est pas la première pandémie que le monde subit. La vaccination et les progrès médicaux en sont venus à bout, il en sera de même cette fois-ci.

Nous avons toutefois pu sauver l'arbre de Noël des enfants et son spectacle, à leur plus grande joie. Nous vous remémorons, également, les festivités de l'automne dernier : l'Interhameaux qui a vu la victoire des habitants vêtus de rouge de Choisel-Bourg, les Journées du Patrimoine et enfin la cérémonie du 11 novembre en hommage à nos valeureux aïeux qui ont défendu les couleurs de la France et notre liberté.

Pour la première fois, j'escomptais vous présenter physiquement les vœux des élus communaux au Château de Breteuil mais Omicron m'a obligé à y renoncer. Il en est de même pour le repas des aînés que je sais tant attendu. Nous l'avons remplacé par un colis en témoignage de notre affection. Nous ne renoncerons pas, nous espérons que le printemps nous permettra à nouveau de partager ce moment festif.

Vous trouverez au fil de ce numéro les rubriques habituelles : la synthèse des conseils municipaux et des décisions qui en découlent, de façon transparente, les informations municipales mais aussi du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Cheveuse qui accueille sa nouvelle Présidente Anne CABRIT.

L'Adjoint à l'urbanisme vous présente, le plus synthétiquement possible, l'ensemble des règles d'urbanisme qui s'appliquent sur le territoire communal. Grâce à ces exigences, nous pouvons préserver le caractère pittoresque de notre village. Votre attachement à votre environnement est un gage de leur respect. Si vous avez des projets, n'hésitez pas à nous contacter, nous pouvons vous conseiller et nous répondons toujours positivement aux demandes de rendez-vous.

Un « coup de projecteur » est donné sur les différents projets financés par la Région Île-de-France dans le cadre des Budgets participatifs écologiques : « En selle Choisel » et son vélo cargo, « Des livres et moi », ce dernier étant également cofinancé par la fondation Valentin RIBET. Vos votes ont permis l'éligibilité de ces projets. Deux autres viennent également d'être retenus dans le cadre de la 3ème session : « Les enfants au cœur de la biodiversité » et « Choisel ne manque pas d'air ». Ceux-ci feront l'objet d'une communication dans un prochain numéro.

Le Syndicat Intercommunal de Eaux de Cernay (SIERC) vous informe du changement du délégataire de ce service public et de la procédure qui a abouti à sa désignation.

Vous retrouverez le dynamisme de nos associations avec la présentation de leur activités passées et futures. Elles animent notre commune grâce à l'engagement de bénévoles que je remercie chaleureusement. N'hésitez pas à les rejoindre!

Enfin, vous découvrirez le peintre Paul Delvaux qui a séjourné à Choisel, ainsi que notre nouvelle rubrique « Consommons local! ».

Bonne et heureuse année!

Votre Maire, Alain SEIGNEUR



# **CONSEILS MUNICIPAUX**

### Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 24 septembre 2021

- ► En raison de la crise sanitaire, le Conseil Municipal (CM) décide de tenir cette séance sans public, avec retransmission en vidéoconférence.
- ► Dans le cadre l'article 1383 du code général des impôts, le CM adopte la limitation à 40% de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.
- Le CM reconduit les dispositions de la carte jeunes:

Bénéficiaires : jeunes domiciliés à Choisel de 0 à 21 ans révolus et adhérant auprès d'une association sportive et/ ou culturelle (conservatoires, bibliothèques ou autres).

Montant de la carte (c-à-d de la réduction) : montant correspondant à 100 % du coût de la cotisation et plafonné à 35 € ou plafonné au montant de l'adhésion si celle-ci est inférieure à 35 €. Les coupons originaux justificatifs de l'inscription des jeunes et du tarif appliqué doivent parvenir en mairie avant le 1er décembre de l'année en cours dernier délai sauf pour les nouveaux habitants ou les activités trimestrielles.

- Le CM autorise la prise en charge par la commune de la totalité du coût de la carte du transport scolaire sur circuits spéciaux pour les enfants de Choisel utilisant le car pour se rendre aux écoles élémentaires de Chevreuse.
- ▶ Le CM autorise le Maire à signer les conventions avec l'Accueil les propriétés bâties en faveur des Loisirs de Chevreuse (ALC) pour la constructions nouvelles, additions mise à disposition d'un animateur, l'Association d'Accueil des Enfants de Choisel (AAEC) pour la mise à sa disposition de locaux à l'Espace Ingrid Bergman, et enfin avec la crèche parentale "Les Oisillons" pour l'accueil des petits Choiseliens.
  - Le CM fixe le tarif pour la cession de poteaux récupérés lors de l'enfouissement des réseaux. Il définit, également, celui de la mise à disposition du vélo cargo aux Choiseliens ainsi que la contribution financière demandée aux participants du repas de l'Interhameaux 2021.
  - Le CM décide de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) va engager début 2022 conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Il prend acte que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat

d'assurance de groupe souscrit par le CIG à compter du 1<sup>er</sup> ianvier 2023.

Le CM prend acte du rapport 2020 sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement du SIAHVY (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette) avant de le mettre à disposition du public en mairie.

#### Questions diverses

■ M. le Maire informe que pour des raisons de sécurité, des travaux d'élagage vont avoir lieu sur la RD 24 entre Cernay et Limours. La circulation sera donc perturbée pendant l'automne-hiver 2021-2022.

- M. le Maire avertit qu'il y a une invasion de chenilles processionnaires dans le bois d'Houlbran. Si cela devenait trop important, le Département envisage une fermeture de l'accès au public.
- M. le Maire annonce que des travaux de stabilisation d'un talus le long de la RD 906 (entre les pépinières Thuilleaux et le chemin des Ruettes) vont avoir lieu du 4 octobre au 31 décembre 2021. Il y aura mise en place d'un alternat par feux tricolores.
- M. le Maire indique que la synthèse du rapport d'activité 2020 du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines (SDIS) est disponible en mairie.

Les débats des conseils municipaux sont retransmis en direct sur Blastream<sup>®</sup>. Le compte rendu détaillé ainsi que l'enregistrement vidéo sont consultables sur le site de la commune : www.choisel.fr

■ M. le Maire fait le point du litige à l'encontre de la commune sur des autorisations d'Urbanisme:

Suite à la délivrance d'un Permis de Construire en vue d'établir un élevage et une pension canine dans le quartier du Grand Plan (lieu-dit Le Bel Air), un recours gracieux par un collectif d'habitants de la commune a été formulé auprès de la mairie. Suite à son rejet motivé par la commune, une requête a été adressée au Tribunal Administratif en vue de la condamnation de la commune et de l'annulation du permis délivré. Le juge des référés qui a également été saisi, a

débouté les requérants et en a rejeté la demande d'arrêt des travaux. Il a ordonné:

Article 1er : La requête de M. Dorian Pin, Mme Gilberte Farigoule, M. Bernard Martinage, M. Max Botton, M. Bertrand Degruson, M. Michel Dailly, Mme Josette Vaillant et la SCI Hortus, est rejetée.

Article 2 : La demande de la commune de Choisel tendant à ce qu'il soit fait application des dispositions de l'article R 761-1 du code de justice administrative est rejetée.

**Article 3**: La présente ordonnance sera notifiée à M. Dorian Pin, Mme Gilberte

Farigoule, M. Bernard Martinage, M. Max Botton, M. Bertrand Degruson, M. Michel Dailly, Mme Josette Vaillant, la SCI Hortus, à M. Philippe Ribes ainsi qu'à la commune de Choisel.

Ce dossier n'est toutefois pas clos puisque les requérants ont poursuivi leur requête auprès du Tribunal Administratif qui sera amené à se prononcer sur le fond de la requête ou sa recevabilité.

■ M. le Maire informe d'un recours gracieux en annulation du PC n° 078 162 20 E 0014 qui concerne l'extension d'une habitation.

### Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 10 décembre 2021

- ► En raison de la crise sanitaire, le CM décide de tenir cette séance du conseil municipal sans public avec retransmission en vidéoconférence.
- Dans le respect du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment de l'article L.1612-1, le CM autorise les dépenses d'investissement, avant le vote du budget, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, section Dépenses d'Investissement : 1 250 € au chapitre 20 et 71 688,25 € au chapitre21.
- Le CM adopte les aides financières moins 65 ans et/ou handicapées et non imposables sur le revenu, aux

- personnes majeures non hébergées dont le quotient familial est inférieur à 801 € calculée selon la délibération du 2020/12/13, pour l'allocation d'énergie (500 €) et d'abonnement téléphonique (plafonné à 25 €/mois).
- Le CM autorise le Maire à signer une convention avec le Syndicat de l'Energie des Yvelines (SEY) pour la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) des opérations de rénovation énergétique réalisées ou programmées par la commune.
- Le CM décide d'attribuer une accordées aux personnes d'au subvention de 1 000 € au Foyer Rural pour l'organisation et la réalisation du repas de l'interhameaux d'octobre 2021.

- Le CM définit les conditions financières d'organisation de repas à l'intention des aînés de la commune pour l'année 2021 et 2022 et celles du financement des colis de Noël.
- Le CM sollicite du conseil départemental une subvention au titre du programme départemental 2020-2022 d'aides aux communes et structures intercommunales en matière de voirie, pour la deuxième tranche du programme à savoir 155 746 € soit 70% pour un montant de travaux de 222 494,29 € HT.
- Le CM fixe les tarifs des concessions du cimetière communal.



# **CONSEILS MUNICIPAUX (SUITE)**

### Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 10 décembre 2021 (suite)

- ► Suite à la notification d'attribution de subventions au titre du Budget Participatif Écologique, le CM autorise avec la Région Île-de-France pour les projets «Les enfants au cœur de la biodiversité» et « Choisel ne manque pas d'air!».
- convention avec l'association « Le lieu » pour animer, inventer et développer une vie artistique et culturelle de proximité

sur la commune en partenariat avec les Le CM prend acte du rapport associations locales.

- ▶ Le CM autorise le maire à signer le maire à signer les conventions l'avenant n°1 portant prolongation de la convention 2019-061 avec le CIG (Centre Interdépartemental de **Gestion**) relative au remboursement des honoraires des médecins de la Le Maire est autorisé à signer une commission de réforme et du comité médical interdépartemental et des expertises médicales et toutes pièces y afférentes.
- d'activité du SICTOM de la région de Rambouillet et du compte administratif 2020. Ce rapport est tenu à la disposition du public, consultable en mairie et transmissible en version numérique.
- ▶ M. le Maire informe que les **boîtes** à livres, subventionnées par la Région Île-de-France et l'association Valentin RIBET, ont été livrées et installées dans les arrêts de bus de chaque hameau

# **ÉTAT CIVIL**

### Décès

Renée CABASSET veuve RAVARY décédée le 24 septembre 2021 à Angervilliers Denise HÉBERT née LE BERRE décédée le 28 septembre 2021 à Trappes

Colette PONTHET veuve LE NAGARD

décédée le 24 novembre 2021 à Ris Orangis

Jean DELHAYE

décédé le 3 décembre 2021 à Rambouillet

Pauline JOUANNY veuve DELOROZOY décédée le 7 janvier 2022 à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

# **NOUVEAUX HABITANTS**

#### Bienvenue à

Kamal et Fedia EL BOUBKARI 9A rue de la Maison Forte Rui MORGADO VENANCIO et Clémence PETIT 9B rue de la Maison Forte

**Basilio GOMES et Morgane PITRA** 7D rue de la Maison Forte

# Quelles démarches pour mon projet d'urbanisme?

Habiter à Choisel a ses exigences côté urbanisme, du fait des spécificités de la commune :

- abords du Parc du Château de Breteuil, site classé et site inscrit Monument Historique,
- abords et covisibilité de l'Église St-Jean-Baptiste, site inscrit Monument Historique,
- commune inscrite "site pittoresque", site inscrit de la Vallée de Chevreuse,
- LCAP (Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine).

Quant au choix des couleurs et des matériaux du bâti extérieur, nous répondons aux recommandations du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Un guide pratique est d'ailleurs mis à disposition. Vous pouvez le télécharger sur https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/sites/ default/files/media/pratique/guide\_couleur.pdf.

De ce fait, la tacité n'existe pas, les services de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) sont systématiquement consultés et un mois est ajouté au délai de droit commun indiqué dans le récépissé de dépôt du dossier de demande. Le retour de l'ABF est repris et suivi en intégralité dans l'arrêté

Le tableau pages 8 et 9 tente de synthétiser les articles R.410 à R.480 du code de l'urbanisme dont le R.421 relatifs aux travaux, il ne serait s'y substituer, en cas de doute se reporter au PLU ou se renseigner en mairie. Certains chapitres ne concernant pas la commune n'y apparaissent pas :

- L'article R420-1 du Code de l'urbanisme définit l'emprise au sol comme « une projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus ». Elle est utilisée en matière d'urbanisme pour le calcul des droits à l'utilisation des sols.
- La surface de plancher de la construction est définie comme étant égale à la somme des surfaces de planchers

de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades après certaines déduction (R112-2 du Code de l'Urbanisme). La surface de plancher est utilisée pour la fiscalité.

D'autres cas peuvent exister. La mairie reste à votre disposition pour vous orienter, elle reste également le guichet unique pour :

- le conseil aux particuliers,
- tout renseignement en amont sur la constructibilité et la faisabilité du projet, l'existence des réseaux,
- le dépôt du dossier initial,
- le dépôt des pièces complémentaires si nécessaire,
- l'envoi de l'autorisation signée,
- le dépôt éventuel d'un modificatif, d'une demande de transfert,
- le dépôt de la Déclaration d'Ouverture de Chantier et de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux qui est obligatoire pour les permis et déclarations préalables.

Pour chaque acte, les imprimés de demande peuvent être téléchargés sur le site service-public.fr. Ces formulaires vous listent selon la nature de votre projet les pièces à communiquer, une notice est également à votre disposition via le CERFA n°51434.

À compter du 1er janvier, Choisel passe à la dématérialisation, vous pourrez donc déposer vos demandes d'urbanisme sous forme numérique sur notre plateforme dédiée à l'adresse :

#### urba@choisel.fr

Les pièces à communiquer sont identiques à celles qui sont exigées en version papier. Vous pouvez toujours nous remettre vos demandes par voie postale ou directement en mairie.

Tableau synthétique des modalités du code de l'urbanisme.

# Quelles démarches pour mon projet (suite)?

par Laurent Lieval, premier adjoint et vice-président à la commission urbanisme et environnement

	Nature des travaux	Surface créée ou Hauteur construction	Type de demande	Formulaire Cerfa n°	Nombre d'exemplaires (*)	Services Instructeurs (**)	Délai d'instruction	Validité de l'autorisation accordée	Fin de travaux
Construction nouvelle R421-1 R421-9 à 12	Maison Individuelle	> 20 m²	Permis de Construire pour Maison Individuelle	13406	7 exemplaires papier + 1 numérique (Permis de Construire de Maison Individuelle – PCMI)	CI - ABF- GR- M	2 + 1 mois	3 ans Périmé si les travaux ne sont pas entrepris dans les 3 ans qui suivent la date de la décision (arrêté) et/ ou s'ils sont interrompus pendant plus d'une année	DAACT (R462-1) Cerfa n° 13408
	Extension de Maison Individuelle	≤ 20 m² ET emprise au sol créée ≤ 20 m²	Si surface de plancher totale > 150 m² : Permis de Construire pour Maison Individuelle	13406	7 exemplaires papier + 1 numérique (Permis de Construire de Maison Individuelle – PCMI)	CI-ABF- GR- M	2 + 1 mois		
			Si surface de plancher totale < 150 m² : Déclaration Préalable	13703	5 exemplaires papier + 1 numérique (Déclaration Préalable – DP)	CI- ABF - M	1 + 1 mois		
	Autres constructions : logement collectif, exploitation agricole, ERP	/	Permis de Construire	13409	7 exemplaires papier + 1 numérique (Permis de Construire – PC)	CI- ABF - GR - M	2 + 1 mois		
Lotissement	/	/	Permis d'Aménager	13409	7 exemplaires papier + 1 numérique (Permis de Construire – PC)	CI- ABF - GR - M	3 + 1 mois	3 ans Périmé si les travaux ne sont pas entrepris dans les 3 ans qui suivent la date de la décision (arrêté) et/ ou s'ils sont interrompus pendant plus d'une année	DAACT (R462-1) Cerfa n° 13408
Sur construction existante R421-13 à 17	Modification de l'aspect extérieur, percement, modification du volume	> 20 m <sup>2</sup>	Permis de Construire pour Maison Individuelle	13406	7 exemplaires papier + 1 numérique (Permis de Construire de Maison Individuelle – PCMI)	CI- ABF - GR - M	2 + 1 mois	3 ans	DAACT
	Extension, véranda, abri de jardin, garage, création de baie, ravalement de façade, rénovation, édification de clôture, coupe et abattage d'arbres, terrasse couverte ou h > 0.,60 m, serre de jardin ou pergola (entre 5 et 20 m²)	< 20 m²	Déclaration Préalable	13703	5 exemplaires papier + 1 numérique (Déclaration Préalable – DP)	CI- ABF - M	1 + 1 mois	Périmé si les travaux ne sont pas entrepris dans les 3 ans qui suivent la date de la décision (arrêté) et/ ou s'ils sont interrompus pendant plus d'une année	(R462-1) Cerfa n° 13408
Piscine non démontable	Abri	h > 1,8 m	Permis de Construire pour	13406	7 exemplaires papier + 1 numérique (Permis de Construire de Maison Individuelle – PCMI)	CI- ABF - GR - M	2 + 1 mois	3 ans Périmé si les travaux ne sont pas entrepris dans les 3 ans qui suivent la date de la décision (arrêté) et/ ou s'ils sont interrompus pendant plus d'une année	DAACT (R462-1) Cerfa n° 13408
	Bassin	s > 100 m <sup>2</sup>	Maison Individuelle	13400					
	Abri Bassin	h > 1,8 m s < 100 m <sup>2</sup>	Déclaration Préalable Distance au voisin > 3 m	13703	5 exemplaires papier + 1 numérique (Déclaration Préalable – DP)	CI- ABF - M	1 + 1 mois		
Changement de destination R421-13 à 17	Avec modification de structure ou de façade	/	Permis de Construire pour Maison Individuelle	13406	7 exemplaires papier + 1 numérique (Permis de Construire de Maison Individuelle – PCMI)	CI- ABF - GR - M	2 + 1 mois	3 ans Périmé si les travaux ne sont pas entrepris dans les 3 ans qui suivent la date de la décision (arrêté) et/ ou s'ils sont interrompus pendant plus d'une année	DAACT (R462-1) Cerfa n° 13408
	Sans travaux	/	Déclaration Préalable	13404	5 exemplaires papier + 1 numérique (Déclaration Préalable – DP)	CI- ABF - M	1 + 1 mois		
Division	Autorisation requise par délibération du Conseil Municipal n° 2017/02/03 du 21/02/2017	/	Permis d'Aménager	13409	7 exemplaires papier + 1 numérique (Déclaration Préalable – DP)	CI- ABF - GR - M	3 + 1 mois	3 ans Périmé si les travaux ne sont pas entrepris dans les 3 ans qui suivent la date de la décision (arrêté) et/ ou s'ils sont interrompus pendant plus d'une année	DAACT (R462-1) Cerfa n° 13408
Démolition R421-26 à 29	Construction identifiée sans reconstruction	/	Permis de Démolir	13405	5 exemplaires papier + 1 numérique (Permis de Démolir – PD)	CI- ABF - M	2 + 1 mois	3 ans Périmé si les travaux ne sont pas entrepris dans les 3 ans qui suivent la date de la décision (arrêté) et/ ou s'ils sont interrompus pendant plus d'une année	DAACT (R462-1) Cerfa n° 13408
	Construction identifiée avec reconstruction	/	Permis de Construire pour Maison Individuelle	13406	7 exemplaires papier + 1 numérique (Permis de Construire de Maison Individuelle – PCMI)	CI- ABF - GR - M	2 + 1 mois		
Certificat d'Urbanisme	Certificat d'information : - Règles d'urbanisme en vigueur - Servitudes d'urbanisme et droits de préemption urbains affectant le terrain - Régime des taxes et participations applicables au terrain	/	Certificat d'Urbanisme de type a	13410	2 exemplaires papier + 1 numérique (Certificat d'Urbanisme – CUa)	М	1 mois	18 mois	/
	Certificat opérationnel : - Servitudes d'urbanisme affectant le terrain - Taxes et participations applicables au terrain - La faisabilité du projet envisagé - État des équipements publics existants ou prévus desservant le terrain (eau potable, assainissement, électricité, voirie communale ou départementale)	/	Certificat d'Urbanisme de type b	13410	5 exemplaires papier + 1 numérique (Certificat d'Urbanisme – CUb)	CI- ABF - GR - M	2 + 1 mois	18 mois	/

\* à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, seul l'exemplaire numérique est nécessaire pour une demande via urba@choisel.fr

\*\* Qui instruit ? CI : Centre Instructeur - ABF : Architecte des Bâtiments de France - GR : Gestionnaires des réseaux Enedis, SAUR, SIAVHY, SICTOM ...) - M : Mairie

DAACT : Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux

Les articles références Rxxx font référence au code de l'urbanisme.

# Après l'automne, l'hiver...



Le ramassage des feuilles s'achève, comme vous le savez les propriétaires ou les locataires ont en charge leur retrait le long de leur habitation. La commune quant à elle s'efforce d'en réaliser régulièrement l'enlèvement sur la chaussée. Une balayeuse parcourt également le village pour assurer l'entretien des rues et des caniveaux.

Voici l'hiver qui arrive, malgré le réchauffement climatique, nous ne sommes pas à l'abri de période neigeuse ou de verglas. La commune met en place un plan de déneigement ; cependant notre action peut être perturbée par l'impossibilité de notre agent technique de rejoindre la commune. Jusqu'à présent nous faisions appel à M. GIRARD pour le relayer dans ce cas. Maintenant en retraite, M. et Mme GIRARD vont quitter Choisel pour se rapprocher de leurs enfants. Nous recherchons

actuellement une solution pour pallier à ce départ. Toute proposition sera la

Nous vous rappelons, cependant, que par temps neigeux ou de gelée, les propriétaires ou leurs représentants riverains des voies ouvertes à la circulation sont tenus de balayer la neige et de casser la glace le long de leur propriété. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable ou du sel devant leur habitation. Il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces issues des propriétés. Il est également défendu de faire couler de l'eau sur la voie publique et les trottoirs en période de gel.

Nous vous remercions pour votre compréhension et coopération citoyenne. Votre collaboration participe au maintien de notre cadre de vie et à la sécurité de tous.



# Les trottoirs ne sont pas des crottoirs!

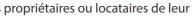
J'aime ma commune, je ramasse!

La commune en appelle à la responsabilité, au savoir-vivre et au civisme des propriétaires de chiens afin qu'ils ramassent les déjections canines laissées sur les trottoirs et les chemins par leur animal de compagnie. Pour rappel, en cas de non-respect de cette obligation légale, les contrevenants s'exposent au règlement d'une amende forfaitaire de 35 €.

# La Région Île-de-France pour vous accorder des aides !

### Sécurité

La Région apporte une aide forfaitaire de 100 € aux Franciliens qui installent des alarmes, détecteurs, caméras, etc... pour lutter contre les cambriolages et renforcer leur sécurité. Sont éligibles toutes personnes ayant leur résidence principale en Île-de-France, c'est-à-dire les propriétaires ou locataires de leur résidence privée.



La Région aide les particuliers choisissant un mode de chauffage plus écologique et plus économique (énergie solaire, pompe à chaleur, système hybride) et qui contribuent ainsi à la qualité de l'air et à la lutte contre le réchauffement climatique. Le bénéficiaire pourra bénéficier d'une aide jusqu'à 1000 €.

D'autres aides sont également apportées comme par exemple le remplacement d'un véhicule thermique par un véhicule électrique ou à hydrogène.



N'hésitez-vous à consulter le site internet de la Région pour vous informer:

www.iledefrance.fr/aidesservices



### Attention travaux en cours

Les travaux du programme triennal voirie ne faisant pas appel à une maitrise d'œuvre ont été confiés à la société GEOTP Environnement, après étude de l'agence départementale INGÉNIERY, sont sur le point de se terminer. Le pontage de la voie communale n°3 a pour sa part été réalisé par la société NEOVIA il y a quelques semaines. Concernant l'exécution de la deuxième phase, la plus importante, prévue au printemps 2022, la société BE Techniroute a été choisie sur appel d'offres pour en assurer la maitrise d'œuvre.

Réfection de la voie

#### Kaléidoscope de travaux réalisés à l'automne sur la commune

Réaménagement accès lotissement Route de la Grange aux Moines









Pose de caniveaux Rue de la Magnanerie



Une réunion publique avec les riverains de la Route de la Magnanerie a eu lieu à la Mairie le 16 décembre, afin de parler sécurité routière et réaménagement des espaces verts sur cette voie. Une vingtaine de personnes étaient présentes, et ce fut une réunion très constructive durant laquelle chacun a pu s'exprimer dans un climat convivial.

D'autres réunions de concertation sont prévues le vendredi 14 janvier à 18h à l'Espace Ingrid Bergman pour les riverains de la Cour de la Maison Forte, et le vendredi 4 février à 18h à l'Espace Ingrid Bergman pour les riverains de la Rue Robert Freslon.



## Paris-Choisel-Nice

L'édition du Paris-Nice 2022 passera à Choisel le lundi 7 mars entre 11h et 13h30 environ (nous vous tiendrons informés des horaires exacts dans la lettre d'information de février). Les cyclistes entreront par la rue de la Maison Forte, puis rouleront place de l'église, emprunteront la route de La Grange aux Moines et Bel Air, pour retrouver la RD 906.

La circulation sera donc interdite sur ces axes.

10 | Les Échos de Choisel - Janvier 2022 | N° 72

Transition écologique

# communiqué du PNR

# ■ Un nouvel élan pour le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse



Le 29 septembre dernier, les élus du Bureau syndical du Parc m'ont élue Présidente de notre Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, et je tiens à les en remercier.

C'est un honneur pour moi de prendre la tête du plus ancien Parc Naturel Régional d'Île-de-France, créé il y a 36 ans pour défendre la richesse du patrimoine naturel et culturel hors norme de la Vallée de Chevreuse face à l'étalement urbain et pour protéger la biodiversité.

Cette richesse, je veux continuer de la défendre et de la promouvoir mais sans la figer, car s'il faut protéger, cela ne doit pas se faire aux dépens du développement économique de notre territoire. Puisqu'en effet, ce qui fait la force de notre PNR, au-delà du cadre de vie, c'est sa vitalité économique, son agriculture, son maillage de commerces aussi attentifs à ce que nous avons

de proximité et d'entreprises locales

conciliation entre défense de notre patrimoine culturel et environnemental et développement économique est définie dans la Charte du Parc. Nous allons la revisiter en favorisant l'action conjointe de l'ensemble des 55 communes membres du PNR, des départements des Yvelines et de l'Essonne et de la Région Îlede-France, afin qu'aucune dimension (environnementale, culturelle ou économique) ni territoire ne soient

Une des premières étapes de cette révision a eu lieu le 26 novembre lors d'une rencontre au cours de laquelle j'ai rencontré l'ensemble des maires membres du Parc. Et parce que je pense que nous ne sommes iamais

que lorsque que nous sommes fiers de ce que nous sommes, je souhaite que cette nouvelle Charte soit l'occasion de renforcer l'identité du Parc.

Cela doit passer par la revalorisation de la diversité de notre patrimoine et par la sensibilisation de tous les publics à sa

Vous l'aurez compris, je souhaite que les années à venir soient celles d'un nouvel élan pour le Parc, afin que celuici puisse être un acteur décisif pour faire rayonner notre territoire.

Bien cordialement,"

Anne CABRIT

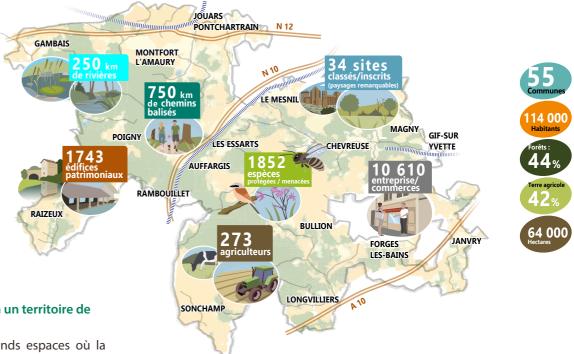


► Anne CABRIT Présidente du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse Conseillère régionale

# Histoire de Parc

Le Parc Naturel est un territoire classé par décret du Premier Ministre. Ce label national est une marque propriété du Ministère de l'Environnement qui l'a accordé jusqu'à présent à 58 autres territoires en France pour le caractère exceptionnel de leurs patrimoines.

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, créé en 1985, est aujourd'hui composé de 55 communes qui ont choisi d'adhérer en 2011 au projet de territoire formulé dans sa Charte.



À quoi reconnaît-on un territoire de Parc?

On y trouve de grands espaces où la faune et la flore ont encore toute leur place, des terres agricoles, de nombreux bâtis anciens au cœur de paysages variés, mais aussi des habitants, des entreprises, des commerces et artisans qui vivent ou travaillent ici... Un Parc, doit réussir à concilier cette diversité de ressources et d'usages qui fait sa richesse : il doit donc faire émerger des activités économiques et humaines compatibles avec la préservation durable des patrimoines et de la nature. Cet équilibre est aussi ce qui fait la qualité de vie tant recherchée de cette région.

#### Que signifie être une commune de Parc naturel?

Les communes adhérentes au Parc naturel régional engagent librement des actions, en cohérence avec la Charte, qui est le projet commun de développement, fondé sur la préservation des patrimoines naturels, paysagers et des ressources.

Les collectivités peuvent s'appuyer dans cette démarche sur l'équipe spécialisée du Parc, qui intervient à la demande afin d'accompagner les initiatives écopositives : les techniciens vont sur le terrain réaliser des diagnostics sur mesure et ils apportent leur expertise sur les questions d'architecture,

patrimoine, d'urbanisme, de paysages, d'environnement, d'énergie, d'agriculture, de développement économique, de liaisons douces ou encore d'éducation à l'environnement.

Cette ingénierie technique et financière du Parc est mobilisable à la fois pour les communes, mais aussi les entreprises et les particuliers, selon des modalités définies dans le guide des aides. Des aides financières peuvent aussi être attribuées pour soutenir et mener à bien les projets



N° 72 | Les Échos de Choisel - Janvier 2022 | 13 12 | Les Échos de Choisel - Janvier 2022 | N° 72





# Eau potable de Choisel Saur, le nouveau délégataire

#### Communiqué du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Cernay la Ville (SIERC)

Le contrat de Délégation de Service Public (DSP) assuré par Suez prend fin le 31 décembre 2021. Une procédure d'appel d'offres pour l'attribution d'un nouveau contrat a été lancée fin juin. Les trois maiors dans cette activité (Véolia, Suez et Saur) ont participé à cette compétition, dont les objectifs

- d'assurer la distribution de l'eau 1er janvier 2022,
- de renouveler les équipements structurants du syndicat et d'en assurer la maintenance,
- d'améliorer le rendement du réseau via une politique de renouvellement des canalisations.
- de remettre en service le puits de Saint-Benoit à Auffargis.

À l'issue de la procédure d'appel d'offres, la proposition de l'entreprise Saur a été sélectionnée.

Bonne nouvelle avec ce contrat : la certitude que le prix de l'eau potable de notre facture d'eau n'augmentera pas avec ce nouveau délégataire, et la possibilité de réaliser des travaux sur le réseau d'eau potable afin d'améliorer son rendement.

En cette période où les prix de l'énergie ont fortement progressé, c'est une satisfaction, d'autant que rien ne potable dans la continuité, à partir du nous permettait de nous en assurer à l'avance.

#### Les prochaines étapes

L'eau que nous buvons continuera d'être produite par la même usine de traitement, pompée dans la Seine à Morsang-sur-Seine, elle continuera d'être distribuée sur l'ensemble des six communes du SIERC.

évolution significative est programmée dans les mois à venir, puisque le SIERC finalisera les travaux qui permettront de remettre en service le puits situé à Saint-Benoît dans la commune d'Auffargis (arrêté dans les années 80). Ainsi, dans quelques mois, les habitants d'Auffargis et de Cernayla-Ville pourront boire l'eau puisée à 60 mètres de profondeur à quelques kilomètres de notre commune. Après cette première étape, ce puits alimentera les habitants de Choisel et de Senlisse.

#### À noter

Pour les habitants du Syndicat, les principaux changements qui interviendront au début 2022

- 1 Le numéro d'urgence de la Saur: 01 77 78 80 09
- 2 La facturation : jusqu'à maintenant émise par Suez, elle sera désormais envoyée en juin et décembre par la Saur.

### Le périmètre du syndicat pour la distribution de l'eau potable



# En selle Choisel

# Vélo cargo à louer!

par Stéphanie VARIN GAHREN

Depuis septembre, la commune propose un vélo cargo à la location! Cette initiative a pu avoir lieu grâce au Budget Participatif de la région Île-de-France, pour lequel les habitants de Choisel ont apporté leur vote au printemps. Merci à

### Pourquoi un vélo cargo?

Un vélo cargo est un vélo qui dispose d'un grand bac à l'avant, dans lequel il est possible d'installer deux à trois enfants (selon l'âge), chacun ayant un petit siège, ou bien plusieurs sacs de course ou autre chargement. Une grande capote protège de la pluie, et peut s'ouvrir sur les côtés l'été s'il fait trop chaud.

Le vélo est doté d'une assistance électrique qui permet de monter les côtes de Choisel sans forcer, même en étant chargé. L'autonomie est d'une centaine de kilomètres, ce qui est suffisant au quotidien. Et avec la suspension à l'avant et centrale, le vélo cargo est confortable autant sur la route que sur les chemins de grave.

Avec ce vélo, l'objectif de la mairie est de faire découvrir et promouvoir son usage, qui peut remplacer avantageusement une voiture dans bien des situations. L'impact environnemental est sans commune mesure avec la voiture, et par ailleurs, c'est bon pour la santé!

#### Comment louer le vélo cargo?

Le vélo peut être loué à la semaine, d'un week-end à l'autre. Pour la réservation, il suffit d'écrire à velocargo@choisel.fr en indiquant les dates souhaitées. La location coûte 5 € par semaine, afin de couvrir les différents frais d'entretien. Une caution de 500 € est demandée en cas de vol ou casse.

La prise en main et restitution ont lieu à la mairie, où des explications et conseils sont donnés pour bien profiter du vélo cargo. Un petit temps d'adaptation est nécessaire pour s'habituer aux dimensions du vélo, souvent le temps

de faire 1 ou 2 kilomètres! Pour bien en profiter, il est aussi possible de le louer pendant deux semaines.

### Quels usages pour ce vélo cargo?

Les premières locations ont déjà eu lieu par les Choiseliens depuis septembre, pour amener les enfants à l'école de Chevreuse ou faire des courses au supermarché de Gif. L'association Maison d'Ingrid de Choisel (MIC) l'a aussi utilisé pour la logistique des boissons lors des jeux Interhameaux!

C'est ainsi que le vélo-cargo a déjà parcouru 300 km!

Parmi les itinéraires privilégiés, celui vers Chevreuse et Saint-Rémy-lès-Chevreuse est très emprunté. En partant de Choisel, on peut ainsi emprunter la route de la Rimorière, jusqu'à rejoindre le CR34, un beau chemin en grave pour

les piétons et vélos, qui relie la route de Choisel à la piscine et le collège de Chevreuse. Il offre une superbe vue sur Chevreuse!

Il est possible de poursuivre vers Saint-Rémy en empruntant la piste cyclable qui longe le chemin des Regains, et dont l'enrobée vient d'être refaite! Les plus motivés peuvent prolonger par la rue Ditte, emprunter le chemin qui surplombe la réserve du Val et le Coteau de Saint-Rémy, et arriver ainsi sur les hauts de Courcelles, et redescendre vers le supermarché.

Il faut compter ainsi 30 minutes pour aller de Choisel à Courcelles, ce qui est une bonne occasion de prendre l'air, pratiquer une activité physique et profiter des beaux paysages de la région!



# ■ Journées du patrimoine – 18 et 19 septembre

### Visite de l'église

De nombreux visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir pendant tout le week-end, les merveilleux éléments architecturaux et décoratifs de l'église Saint-Jean-Baptiste de Choisel. Des guides papier et numériques ont pu être proposés par l'Association de Sauvegarde de Choisel. Celle-ci a d'ailleurs magnifiquement mis en scène l'exceptionnelle collection de vêtements liturgiques. Les cierges et bougies allumées ajoutaient à l'atmosphère une invitation au recueillement et à la spiritualité.



### Choisel 2030

Les Choiseliens ont pu découvrir le samedi à la relevée à l'Espace Ingrid Bergman les réalisations des habitants pour le concours Choisel 2030 et voter pour leur rêve préféré. Cet événement était placé sous le signe de la transition écologique et de la convivialité. Le projet pour un Choisel durable des doux rêveurs d'Herbouvilliers a fait l'unanimité. Arrivé en deuxième place, le rêve d'Evelyne mêlant sensibilisation à la forêt et projet artistique par une équipe « d'artistes écoloforestiers » a été récompensé par un panier garni de produits locaux. Les enfants de l'AAEC dont l'imagination est débordante, ont aussi été félicités pour leurs créations. Un buffet composé de douceurs yvelinoises a clôturé cette remise de prix.

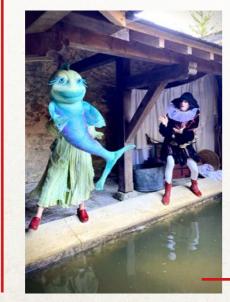
Nous remercions l'ensemble des participants à cette journée.





### **Expo Franck Petit**

Le dimanche 19 septembre aprèsmidi, Franck Petit a présenté son livre « Portraits Franciliens » à l'Espace Ingrid Bergman. Comme son titre l'indique, cet ouvrage évoque le choix de diverses célébrités de venir habiter, parfois très peu de temps, dans les villes, villages et campagnes de notre région. L'auteur a lui-même résidé à Choisel (Herbouvilliers) et à Saint-Nom-La-Bretèche. Les Choiseliens venus nombreux ont été intéressés par les récits et anecdotes contées par Franck Petit. Ils ont échangé impressions et commentaires et ont apprécié cette rencontre riche en découvertes variées.



Le Seigneur Baudouin de Choisel et sa créature fantastique mi-femme, mipoisson (interprétés par la Compagnie des Âmes Nocturnes) ont fait revivre ce lieu magique qu'est le lavoir, dans une atmosphère loufoque, poétique, et musicale. Les jeux de mots ont fusé! Les spectateurs présents ont beaucoup ri, dansé et même chanté sur des airs baroques!

# ... et les autres rencontres en 2021



Noël des enfants

Enfin, le Père Noël est revenu à Choisel! Il a eu le bonheur de retrouver les jolis minois des petits Choiseliens (et viceversa), et pu voir leurs yeux pétillants et leurs sourires, même derrière leurs

masques. Comme à son habitude, il les a

bien gâtés, à croire qu'ils ont tous été des

L'Orangerie du château de Breteuil s'est

donc habillée de la magie de noël : joie,

excitation, partage, illuminations... Le

spectacle présenté par la troupe Les

archets à babord a donné le swing, le

moov' tant aux parents qu'aux enfants.

Et pour finir les lutins de la Mairie ont

distribué des sacs remplis de friandises.

Allez soyons honnêtes ... Nous avons tous

hâte de nous retrouver déjà dans onze

enfants sages cette année!

### Cérémonie du 11 novembre 2021

La cérémonie s'est à nouveau déroulée en public cette année. C'est toujours avec émotion et solennité qu'officiels et Choiseliens de tous âges, rendent hommage à ceux qui sont morts pour la France, d'hier et d'aujourd'hui. Ne pas oublier et prendre conscience qu'il faut savourer notre liberté.

Tout le monde a pu se retrouver après ce moment de fraternité autour d'un apéritif offert par la mairie.



### Nouveaux arrivants et entrées en sixième

Comme le veut la tradition, le maire, le conseil et le personnel municipal ont accueilli les nouveaux habitants s'installant à Choisel et aussi fêté les élèves entrant en sixième.

Bienvenue à eux!



### Panier des aînés

En raison de la situation sanitaire, le repas des aînés a dû être annulé au plus grand désarroi du Conseil Municipal. Mais celui-ci a tenu à les combler d'attentions, en leur concoctant un panier gourmand de douceurs sucrées et salées fabriquées localement, et d'une orchidée pour fleurir 2022!

Espérons que l'on puisse se retrouver autour d'un bon repas au printemps!

### Spectacle au Lavoir

par Cécile Dispau,

# ■ Les Jeux Interhameaux 2021



### Bleu, jaune, rouge!

Cette 6ème édition des Interhameaux 2021 de Choisel a paradoxalement connu bien des premières!

En effet, pour la première fois depuis 2015, le Centre Village l'a emporté. À l'issue de trois heures de jeux, qui se sont déroulés pour la première fois dans le bas du parc du Château de Breteuil, l'équipe rouge a pu fièrement brandir la coupe des jeux Interhameaux 2021.

Depuis quinze jours, les hameaux du Centre Village, de La Ferté et d'Herbouvilliers s'étaient parés de leurs fanions aux couleurs respectives (rouge, bleu et jaune) et une tension amicale montait.



### Une organisation au top

L'équipe d'organisation était à pied d'œuvre depuis plus d'un an, les jeux prévus en septembre 2020 ayant dû être annulés pour cause de COVID-19. Mais depuis plusieurs semaines, les repérages, échanges, achats de matériel et autres denrées allaient bon train.

Samedi 9 octobre à 14h, l'équipe d'organisation a accueilli près de 90 habitants de Choisel répartis de manière assez équilibrée entre chacun des 3 hameaux. Après validation du pass sanitaire, nous nous sommes retrouvés près des étangs du parc de succédé ensuite pour la première fois un Breteuil.



### Ça joue!

Les cultes course de pneus et tir à la corde ont déchaîné les passions. Se sont tir à l'arc "blunt", suivi d'une bataille de mousquetaires. Entre chacun des jeux, des énigmes permettaient de rassembler des outils facilitant la construction de splendides machines volantes façon Léonard de Vinci. Les enfants, comme les adultes, n'ont pas manqué d'inventivité et de compétitivité.







### Les Rouges ont dominé en gagnant 3 jeux sur 4 et ont largement mérité leur victoire succédant aux Jaunes

Les jeux terminés, tous les participants ont mis la main à la pâte pour ranger et redonner son calme et sa splendeur au



M. Jean-Noël Barrot, député des Yvelines, nous a fait le plaisir de venir assister à une partie de ce bel après-midi.





### Après l'effort ...

Le soir venu, environ cent-vingt personnes se sont retrouvées autour d'un délicieux punch, d'un excellent poulet basquaise et de pâtisseries ou glaces, concoctés et servis par le Foyer rural de Choisel.

conseillère déléguée à la scolarité et aux associations

De fameux vins et boissons servis par la Maison d'Ingrid de Choisel nous ont également réchauffé le cœur. Nous avons inauguré les belles assiettes made in France et les verres au logo de Choisel. Heureusement que le lave-vaisselle venait d'être installé et qu'il fonctionne à merveille!



### **Bravo les Rouges**

d'Herbouvilliers.

parc de Breteuil.



### ... on joue les prolongations!

Jusqu'à une heure du matin, nous avons bougé au rythme des mélodies pop rock et des paroles en français percutantes et poétiques du groupe originaire des Yvelines « La Vie sur

Christian Le Corre, chanteur-guitariste accompagné de Rémi Clinard à la guitare, Vince Violier à la basse et de Jacques Sendra à la batterie ont su faire vibrer l'Espace Ingrid Bergman.

### Merci!



Évidemment rien n'aurait été possible sans toutes les personnes mobilisées et tous les participants à la journée.

Un grand merci aux bénévoles des associations de Choisel (Annie, Christophe, Isabelle, Luc, Marie-Claude, Maime, Marius, Nono), à la famille de Breteuil pour la mise à disposition du Parc, ainsi qu'à l'ALC pour son aide dans l'animation et aux employés de la commune (Catherine, Lola, Mathieu).

Un immense bravo et tous mes remerciements à toute l'équipe de conseillers municipaux et habitants!

# "Des livres et moi", les boîtes à lire de Choisel

par Cécile Dispau



### Ouésako?

Une boîte à lire est une **petite bibliothèque de rue** où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie.

Plus poétiquement, le principe des boîtes à lire consiste à faire circuler les livres de tous genres : BD, romans, comics, mangas, livres pratiques,... en les «libérant» pour que d'autres les retrouvent et les lisent avant de les «relâcher».

### À Choisel

Chaque hameau de La Ferté, d'Herbouvilliers et du Centre Village bénéficie de sa boîte à lire. Suite aux retours du questionnaire en ligne sur le projet, elles sont installées à proximité des abris bus. Elles ont été financées grâce au Budget Participatif de la Région Îlede-France et à la Fondation Valentin Ribet.

Une inauguration des boîtes à lire aura lieu au printemps 2022.

Les livres de l'ancienne bibliothèque du village et quelques dons seront prochainement triés. Les livres écartés seront donnés à Recyclivre qui reversera 10% du prix de vente net des livres à la Fondation Valentin Ribet. Des collectes de livres pourront être organisées sur le même format auprès des Choiseliens.

"Outils" pour animer notre village, les boîtes à lire pourraient par exemple être l'occasion d'organiser des ateliers de lecture et d'écriture ou d'inviter des écrivains, et de partager des moments de convivialité entre voisins de tous âges.



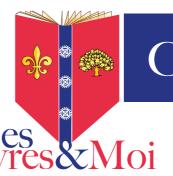
La lecture est encore plus belle quand elle est partagée."

Chaque hameau s'autogèrera pour faire vivre sa boîte à lire.

Les utilisateurs devront être vigilants sur la propreté du lieu, l'état et le contenu de la boîte en retirant les ouvrages problématiques et en veillant à l'alimentation et au renouvellement régulier des livres si besoin.

Ils pourront organiser des évènements autour de la boîte à lire. Bien sûr, chaque utilisateur pourra à tout moment signaler un problème ou faire part d'une idée autour des boîtes à lire en contactant la mairie.

Si vous souhaitez participer au fonctionnement et à l'animation des boites à lire, faites-vous connaître en contactant la mairie.



# Charte de bon usage

Cette *boîte* à *lire* permet de libérer vos livres pour que d'autres les retrouvent et les lisent avant de les «relâcher» à leur tour.

Déposez au maximum 2 livres à la fois, en bon état et destinés à tous publics.

Partagez vos émotions ou toute autre information sur le livre que vous déposez avec les prochains lecteurs, sur une fiche scotchée dans les premières pages.

Si la boîte est pleine, ne déposez pas de livres à ses abords.

Choisissez et empruntez un livre (2 maximum à la fois) pour aussi longtemps qu'il vous plaira.

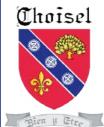
Rapportez-le ou gardez-le, et venez en déposer un autre.

Cette boîte est basée sur le civisme et le partage. Veillez à l'état, à la nature et au rangement des ouvrages.

Tout ouvrage à caractère religieux, prosélyte, raciste ou pornographique doit être retiré.

Soyez vigilant au bon état et à la propreté de la boîte à lire.

Signalez un problème ou faïtes part d'une idée autour des boîtes à lire en contactant la mairie au 01 30 52 42 15, ou par courriel à mairie.choisel@wanadoo.fr



Les **boîtes à lire** sont mises à disposition gracieusement par la commune grâce au **soutien financier** de :



La lecture est plus belle quand elle est partagée



par Luc VALTAT

C'est avec grand plaisir que nous vous avons retrouvés ce samedi 23 octobre pour cette nouvelle édition de la **Moules Frites Party.** Nous en sommes déjà à la septième soirée consacrée à ce plat populaire qui nous ravit tous.

Cette année, vous avez répondu présent en grand nombre, environ soixante-dix convives. Nous regrettons de ne pas pouvoir en prendre plus pour des questions de places disponibles dans la salle de l'Espace Ingrid Bergman.

Nous avons dû faire un petit changement de cuisinier pour cette 7ème édition! Yoan, habituellement en charge de la préparation des moules, à été relayé par Ludovic, assisté par Nono avec la même recette bien évidement, recette ayant fait ses preuves! Yoan ayant pris place en tant que chef à l'Auberge des 3 Hameaux! N'oublions pas Éric qui excelle dans l'art de la cuisson des frites. D'ailleurs, que ferions-nous sans le maître incontesté de la friteuse?!

Soirée pleine de joie et de bonne humeur où petits et grands se sont régalés!

Je remercie l'ensemble des bénévoles sans qui aucune manifestation ne peut exister.



L'ensemble des bénévoles vous souhaite leurs meilleurs vœux pour cette année 2022, et espérons qu'elle sera sous le signe de la convivialité (et sans le Tigre du Covid!).

Le programme de 2022 est à nouveau riche de ses traditions :

- Le carnaval des enfants
- Le marché de Pâques
- Et évidemment la **brocante** qui fait peau neuve cette année en changeant de date : elle aura lieu le **dimanche 5 juin.**

On vous attend nombreux!



Le Foyer Rural de Choisel

www.foyerrural-choisel.fr
FRChoisel
info@foyerrural-choisel.fr
Luc Valtat - président :
06 88 11 08 84
Annie Morin - vice-présidente :
06 83 62 22 25



# ■ Maison d'Ingrid de Choisel

par Vincent DROUX

toutes les festivités choiseliennes de septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux artistes de jazz, Michel El Malem au saxophone et Julien Lallier au clavier. Les amateurs de blues et des grands classiques du genre se sont régalés pendant deux heures. Bien campés dans les transats, sous les derniers rayons de soleil de l'été, en dégustant quelques boissons fraîches du bar en bonne compagnie, que demander de plus! Un grand merci à tous les bénévoles pour avoir réussi à organiser ce beau moment musical à Choisel!

Puis, le mois d'octobre était l'occasion de rendre hommage à un grand nom de la chanson française, Georges Brassens, pour le centième anniversaire de sa naissance.

Pas moins de sept chanteuses et chanteurs se sont relayés devant une salle comble et comblée. Tout au long de la soirée, ils ont interprété une partie de son répertoire avec bien sûr de nombreux « tubes » mais aussi quelques pépites moins connues dont nous avons découvert les textes égrillards, projetés sur l'écran. Et le public ne s'est pas privé de reprendre en chœur tous les meilleurs refrains pour animer cette magnifique soirée.

Toujours optimistes, nous prévoyons deux évènements au cours de cet hiver où nous vous donnons rendezvous :

■ Samedi 5 février : soirée d'Improvisation Théâtrale. Un groupe de comédiens viendra jouer pour vous et improvisera selon vos demandes, sans filet mais avec talent!

**Samedi 26 mars**: soirée irlandaise avec le groupe Seventhwave. Avec leur rock celtique, ils avaient déjà mis le feu à l'Espace Ingrid Bergman. Ils reviennent pour notre plus grand plaisir! En savoir plus sur le groupe: https://7seventhwave. wixsite.com/seventhwave



Nous vous rappelons que le bar associatif est ouvert tous les vendredis de 18h30 à 20h ... et plus si affinités!

Maison d'Ingrid de Choisel 1 route de la Grange aux Moines 78460 Choisel

06 09 04 57 20





# Youpi, c'est Mercredi!

Ne soyez pas surpris si vous croisez un groupe d'enfants se baladant sur les chemins le mercredi matin ou si vous entendez de grands éclats de rires provenant du parc de la mairie, car depuis septembre, les enfants de Choisel inscrits à l'AAEC (Association Accueil des Enfants à Choisel) se retrouvent à l'espace Ingrid Bergmann pour un centre de loisirs pas comme les autres.

Le matin, en route pour des activités écolos avec les animateurs de Ville Verte et de l'ALC. Guidés par Olivier et Thomas, les enfants sont, dans un premier temps, partis à la **découverte de la nature choiselienne** en classant les feuilles d'arbres dans leur herbier, en observant les oiseaux du parc de Breteuil aux jumelles et en essayant de les identifier à leur chant.

Puis, les activités manuelles ont remplacé les promenades et les enfants se sont essayés avec enthousiasme à la fabrication de papier recyclé, la construction d'un hôtel à insectes et de nichoirs pour les mésanges ... Le tout, entrecoupé de parties de foot, bien sûr! Mais ce n'est qu'un début, les enfants travaillent maintenant à l'installation de leur potager : ils débroussaillent, coupent les ronces, retournent la terre, lasurent les planches ... Rien ne les arrête (ni le froid, ni la pluie) car ils ont à cœur de prendre soin de cet espace que la mairie leur a confié.

Après tous ces efforts, la petite troupe est accueillie par Soazig à l'Auberge des 3 Hameaux et découvre les petits plats que le chef leur a préparés : des produits frais et de saison pour éveiller les enfants à de nouvelles saveurs ... sans oublier un bon dessert!

Ensuite, les animateurs de l'ALC réembrayent pour une après-midi de jeux et d'activités manuelles. En bref, des journées bien remplies et des enfants que l'on récupère avec un grand sourire le soir.

L'AAEC, c'est aussi et bien sûr l'accueil les soirs de semaine : les devoirs supervisés par les maitresses et animateurs, les parties de babyfoot, un peu de chahut, beaucoup de rigolade.

L'AAEC, c'est donc aussi une bande de copains à laquelle les enfants sont ravis d'appartenir, des moments forts à partager autours d'activités simples et concrètes et une chance donnée aux petits Choiseliens des 3 hameaux de se retrouver!

Chaque vendredi, une fois que les devoirs sont finis, les séances d'activités créatives de Violeta et Maxime annoncent l'arrivée du weekend. Voici un aperçu des "bricolages" développés par les enfants depuis cette rentrée :

"Dès les premières semaines de septembre, avec encore plein la tête et les yeux des images et des sensations des vacances d'été, il fallait trouver une façon de les exprimer. Nous avons choisi la peinture et expérimenté le "pouring".









Pour cette nouvelle année, Violeta souhaite continuer des activités tournées vers la nature, dans le même esprit que celles du mercredi matin, initiées par l'association Ville Verte, mais avec d'autres moyens d'expression, comme la peinture, le collage, avec différents matèriaux : cailloux, ardoise, serviettes à coller, etc.



L'association AAEC vous intéresse?

Pour s'inscrire, rien de plus simple : rendez-vous sur le site de la mairie de Choisel pour imprimer et remplir le dossier d'adhésion à l'AAEC (10€/an par famille). - www.choisel.fr/scolarite

Le "pouring" est un art abstrait qui consiste à faire couler de la peinture de manière aléatoire sur la toile ou un autre support, ce qui va former un assemblage d'effets différents. Quel plaisir de verser ces couleurs variées sur nos toiles et de voir apparaître des « chef d'œuvres », étonnés et surpris par le hasard des mélanges et de leur beauté.

Comme nous essayons, de plus en plus, d'orienter nos activités vers la nature et la découverte par les yeux de nos enfants de la beauté de notre village, en octobre, pour fêter l'automne, nous avons cueilli des branches, des écorces, des feuilles, des glands de chêne. Nous leur avons donné une autre vie et une autre interprétation, brillante, scintillante, dans la forme d'objets de décoration.

À l'approche des fêtes et des vacances de Noël, nous avons préparé nos couronnes de l'Avent et nos pots décoratifs pour la table du Réveillon, avec des branches de sapin, du lierre et du houx

C'est une autre façon de regarder autour de nous et de nous réjouir des cadeaux « naturels » que l'hiver nous offre généreusement.

Nous ne remercierons jamais assez Florent Boissel pour les branches de sapin et autres conifères, tellement belles, qu'il a cette année encore mises gentiment à notre disposition.

Enfin, un petit **goûter de Noël** est venu clore cette année encore très animée!"



Pour toute question :

☐ accueilchoisel@gmail.com

# AUBERGE \*\* 3 HAMEAUX NID DOUILLET CHATEAU . BRETEU



Soaziq, Élena, Yoann, Maxime

# ■ L'auberge, un an déja!

Une année déjà marquée par les aléas de la crise sanitaire : après six mois de vente à emporter, l'auberge a pu enfin ouvrir sa terrasse le 19 mai 2021, et sa salle le 9 juin.

mise en place d'une nouvelle équipe en cuisine et celle du pass sanitaire. Le mois de décembre quant à lui a été en demiteinte, avec l'annulation de la Saint-Sylvestre, en raison de la dégradation de la situation sanitaire.

Mais heureusement, cette année a marquée par l'enthousiasme démenti depuis le début des Choiseliens et des clients des alentours, et marquée par une équipe soudée : Élena, notre serveuse au sourire chaleureux, Yoann, notre chef de cuisine et Maxime, notre second de cuisine (passionnés tous les deux, très investis et ayant à cœur de vous présenter une assiette soignée), et pour finir Luc, notre VRP en chef!

L'Auberge des 3 Hameaux est très heureuse d'accueillir les jeunes Choiseliens de l'AAEC (l'Association d'Accueil des Enfants de Choisel), qui viennent désormais déjeuner tous les mercredis à l'auberge depuis la rentrée de septembre. Ils sont ravis, découvrent de nouvelles saveurs et font des jaloux auprès de leurs parents et grandsparents.

Bien qu'ayant été rénovée pour son ouverture, des aménagements ont été régulièrement apportés à l'auberge : un bel abri bois, un ingénieux local poubelle qui a permis de gagner de la place pour la cuisine, une clôture pour sécuriser le jardin pour les enfants, un redimensionnement du chauffage

À la reprise de septembre, il y a eu la dans la grande salle de restaurant, et quelques autres projets à venir comme une meilleure insonorisation de la salle de restaurant et une chambre froide pour continuer à optimiser l'organisation de l'équipe en cuisine.

> Le gîte de 6 personnes, au-dessus de l'auberge, ne désemplit pas : des gens de passage enchantés de découvrir la quiétude et la convivialité du petit village de Choisel. Bientôt une chambre d'hôte familiale Cour de la Maison Forte sera disponible à la location (sur le site de l'auberge).

> Les avis clients sont globalement très bons et nous écoutons les critiques avec beaucoup d'attention, notamment un néon cuisine trop froid et trop éblouissant, qui a d'ailleurs été changé, une décoration appréciée mais parfois insuffisante dans la salle de restaurant : c'est ainsi que la rencontre avec Patrick Delmas, photographe de **Dampierre**, nous a permis de réchauffer la salle avec un certain nombre de belles photographies de Madagascar. Venez les découvrir! Une nouvelle illustration, très emblématique du lieu, viendra à partir de fin Janvier égayer un peu plus

> Déjà quatre cartes différentes de saison vous ont été proposées depuis mai 2021, les plats à l'ardoise permettent d'amener un choix complémentaire toutes les semaines et les weekends. C'est cette ardoise qui peut être "emportée à la maison". Le site est

toujours à jour pour passer commande, sinon appelez au 01 30 45 43 42.

Pour la première fois, un brunch vous a été proposé en fin d'année et devant le succès, nous réitèrerons.

D'autres formules sont en cours de réflexion, alors soyez attentifs et n'hésitez pas à venir juste prendre un café, discuter, choisir un jeu de société dans la bibliothèque du petit salon.





### contacter l'Auberge

**\** 01 30 45 43 42 aubergedes3hameaux.fr • Auberge des 3 Hameaux ② ad3hx



# Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel

par Philippe LEVESQUEAU

Le patrimoine possède une valeur pour ce qu'il évoque et représente. Si nous souhaitons le conserver il a besoin d'être protégé, car la perte du patrimoine est la perte d'une part de notre identité...

... Alors, l'ASPC sur l'année 2021 a Histoire de Choisel : un déroulé du petit patrimoine local, pour le conserver.

Nous avons reçu un soutien appuyé de Monsieur le Maire, Alain Seigneur, et de la municipalité pour nos différents

Sans vous oublier, vous, Mesdames, Messieurs, en soutenant l'association par votre adhésion, vous jouez un rôle de première ligne pour la protection de ce patrimoine.

Nous avons reçu 45 adhésions en 2021, représentant 63 Choiseliennes et Choiseliens.

Ensemble, soyons et restons « les gardiens de ce patrimoine ».

#### Merci à toutes et tous.

Je vous propose de retrouver sur le site internet de l'association nos réalisations, à l'adresse :

#### www.aspc-choisel.fr.

Découvrez aussi nos différentes rubriques, qui ont vu le jour cette année 2021:

- Accueil: bienvenue sur le site et notre engagement
- Galerie photos : des photographies de l'exposition des vêtements liturgiques pendant les journées du patrimoine
- Actualités : nos différentes réalisations
- Évènements : bilan sur la visite de l'église pendant le week-end des journées du patrimoine
- Découverte du patrimoine : une petite balade pour découvrir le patrimoine de Choisel

- engagé une campagne de restauration en trois chapitres sous la forme d' « Esquisse Historique »
  - Personnalités : un jardin secret à Choisel – Paul Delvaux. Vous pouvez retrouver ce texte en page 28.
  - Histoire d'un lieu : naissance d'un lieu autour du naturisme – « le Camp de
  - Devoir de mémoire : le monument commémoratif aux « Morts pour la

Ce site s'étoffera avec de nouveaux articles, en 2022. Sur nos futurs projets bien sûr, sur la découverte d'autres lieux, sur le séjour d'autres personnalités, sur d'autres histoires, etc... Pour cela, je tiens à remercier chaleureusement :

Mme M. Verger - Mme et M. Launay -Mme I. de Winter - Mme D. Cloteaux -Mme G. Farigoule - Mme N. Trouveroy-Fontainas - M. L. Bignon - M. M. Botton - M. B. Bourgogne, et d'autres personnes hors commune, qui ont fait don à l'association de documents, de photographies, d'aquarelles, d'objets etc... nous permettant d'alimenter nos rubriques, et de les partager avec vous. Je n'oublie pas de remercier M. Éric Le Bacquer pour son aide et son savoirfaire à l'implantation de la borne Bévilliers-Breteuil.

L'année écoulée fut riche en projets, en rencontres et en émotions. J'espère qu'il en sera de même pour cette nouvelle année. Merci encore aux contributeurs, notre association serait bien peu sans vous. dynamique, autour l'association, je souhaite la renforcer

en 2022. Pour se faire, nous allons organiser dans le courant du premier semestre une réunion ouverte à tous les Choiseliens, sur appel à candidature, que nous inviterons à participer à un groupe de travail.

Nous avons le projet d'une publication sur l'histoire de Choisel construite par les hommes et les femmes qui y ont habité. Les traces de cette histoire constituant notre patrimoine matériel et immatériel.

L'histoire se partage, alors si vous souhaitez dès à présent vous porter candidat avant même cette réunion, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante :

#### aspc.choisel@gmail.com

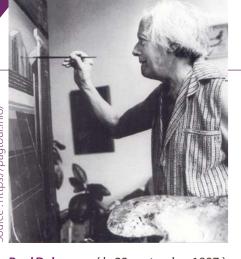
Vous pouvez aussi me joindre téléphoniquement sur mon portable au 06 71 45 66 18.

À bientôt et en attendant, au nom du conseil d'administration, je vous présente nos meilleurs vœux en cette nouvelle année 2022.

Qu'elle apporte à chacun d'entre vous la santé, le bonheur et la réalisation de vos projets personnels ou professionnels, et surtout, nous le souhaitons tous, le retour à une vie simplement normale et agréable.

ASPC 1 route de la Grange aux Moines 78460 Choisel ☑ aspc.choisel@gmail.com www.aspc-choisel.fr

26 | Les Échos de Choisel - Janvier 2022 | N° 72



# Un jardin secret à Choisel Paul Delvaux

par Philippe Levesaueau

Paul Delvaux épousa Suzanne Purnal

en 1937 (née en 1900 à Visé dans la

province de Liège. Elle fit ses études à

l'école normale de Tournai et fréquenta

le conservatoire de la même ville, où

elle poursuivit sa formation de pianiste).

### Choisel, terre d'accueil et d'inspiration pour des artistes

Paul Delvaux, né le 23 septembre 1897 à Antheit (Belgique) et décédé le 20 juillet 1994 à Furnes (Belgique), est un peintre post-impressionniste, expressionniste puis surréaliste belge.

Claude Spaak, né le 22 octobre 1904 à Bruxelles et décédé le 18 février 1990 à Fontenay-les-Briis dans l'Essonne, dramaturge et essayiste, écrivain et amateur d'art. Il avait l'œil et fut l'ami de René Magritte et de Paul Delvaux.

#### Les rencontres

C'est en 1928 que Claude Spaak fait son entrée au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, et rencontre Paul Delvaux. C'est également cette même année 1928 que Paul Delvaux fait la connaissance d'Anne-Marie De Maertelaere (de son surnom: Tam) et en tombe amoureux. Malheureusement cette idylle ne se concrétisera pas par un mariage.

### L'amitié

Bien vite Claude Spaak se lie d'amitié avec Paul Delvaux et décèle immédiatement tout le talent qui couve encore et ne demande qu'à éclater chez celui-ci. Il suit son travail de très près et l'encourage à poursuivre sa voie.

Claude Spaak écrira en février 1931 un article prophétique, lequel constitue un magnifique hommage à l'artiste. Cidessous quelques extraits:







« Il m'est donné aujourd'hui une occasion unique, présenter un artiste que je considère comme un véritable artiste et être le premier à le faire. Son œuvre se forme dans la solitude qu'il entretient sans défaillance.»

« De n'avoir eu de maître que lui-même, Paul Delvaux s'est recréé un univers aussi vrai que celui qui finit par s'imposer tôt ou tard à celui qui s'abandonne à le chercher. Mais il se l'est créé sans perdre en même temps la naïveté, la spontanéité, l'énergie volontaire de la jeunesse.»

Lors d'un concert, Paul Delvaux fut fasciné par sa voisine dont les yeux bleus, grands et profonds le subjuguèrent. À partir de ce jour, les modèles de l'artiste héritèrent de ce regard à la fixité étrange si caractéristique de sa peinture. Cette voisine était l'épouse de Claude Spaak, Suzanne Spaak, née Suzanne Augustine Lorge. Lorsque l'on connaît les actes héroïques déployés par cette dernière au cours de la seconde guerre mondiale et sa fin tragique, (elle fut fusillée par l'occupant le 12 août 1944 à la prison de Fresnes, juste treize jours avant la libération de Paris), il est à la fois réconfortant et émouvant de constater que le regard de cette grande résistante a été fixé à jamais et se perpétuera grâce à la palette et au talent d'un grand peintre.

Vers 1930, Paul Delvaux peignit un tableau représentant Suzanne Spaak et sa fille.

### Paul Delvaux se rendait fréquemment au Palais des Beaux-Arts pour voir son ami Claude Spaak, c'est là qu'il fit la connaissance de Suzanne Purnal, et en tomba follement amoureux. Mais le mariage concrétise bien vite une union dont l'échec est déjà par avance

Les amours

Le 27 août 1947, Paul Delvaux séjournant à Anvers, se rend dans un magasin pour acheter des cigarettes et une émotion indicible l'envahit lorsqu'il reconnaît la voix de Tam (Anne-Marie De Maertelaere) occupée à effectuer des achats dans ce magasin. Ce pur hasard tient du miracle : près de vingt ans se sont écoulés depuis la rupture mais le souvenir de cette idylle reste toujours vivace. Ils renouent immédiatement et constatent que leurs sentiments n'ont pas changés: ils s'aiment toujours aussi passionnément.

Commence alors une longue période traumatisante pour l'artiste qui ne sait pas très bien sur quel pied danser. Il se sent coupable, étant toujours marié et dépendant de Suzanne Purnal, d'avoir une maîtresse. Vivre une telle situation est difficilement soutenable pour le peintre. De plus ses œuvres ne se vendent pas : or, il lui faut de l'argent pour vivre, si d'aventure il voulait se libérer de l'emprise de Suzanne.

Claude Spaak, lui proposa un contrat qui lui garantissait une rentrée d'argent en échange de sa production, Paul Delvaux l'accepta, en écrivant à Claude Spaak : « À moi maintenant de faire honneur le mieux que je pourrai à ma signature ... »



Claude Spaak se démenait en vain pour écouler les tableaux et bientôt le contrat qui les liait fut remis en question.

En mars 1948, le moral du peintre est au plus bas : tiraillé entre ses sentiments pour Tam, la crainte de Suzanne et l'incertitude la plus complète quant à son avenir de peintre, il tourne en rond, incapable de prendre une décision.

### Le séjour à Choisel

C'est alors, de passage à Paris chez Claude Spaak, que celui-ci lui propose d'emmener Tam dans sa propriété de Choisel.

Le 17 décembre 1948, après toutes les hésitations que l'on devine, Paul Delvaux décide d'emmener Tam à Choisel et avertit Claude Spaak de leur arrivée prochaine.

Il n'était nullement question d'une installation définitive à Choisel mais bien de répondre à une invitation de Claude Spaak. La maison, d'un décor champêtre et disposant d'un confort minimum mais suffisant, l'inspira.

À Choisel, il entama bien vite un premier tableau « L'Annonciation » et c'est Tam qui lui servit de modèle (ci-dessus tableau de l'Annonciation version 1955).

Il écrivit régulièrement à Claude Spaak :

« Ici, à Choisel, il fait admirable, la végétation pousse à une rapidité déconcertante. Tam se porte bien et aime Choisel. Pour elle et pour moi aussi, c'est une grande étape. Je travaille toujours à cette Annonciation qui avance. »

Alors en mars 1949, Claude Spaak lui propose un nouveau contrat, et en avril Paul Delvaux termine l'Annonciation.

Paul Delvaux, continue d'écrire à Claude Spaak et à ses amis, à Robert Giron, il « Ici, à Choisel je suis heureux avec Tam et je travaille le plus possible occupé à un grand tableau, forme retable qui représente la déposition de la Croix, mais la scène se passe avec des squelettes. Claude m'a suggéré cette idée, que j'ai repoussée autrefois et qui aujourd'hui m'a tout à coup intéressée. »

### Anecdote de Paul-Louis Spaak, fils de Claude Spaak

Paul Delvaux avait acheté à Paris un squelette qui lui servait de modèle. La maison de Choisel se trouve légèrement en retrait de la route, séparée de celleci par une haie vive qui, à l'époque, ne dépassait pas un bon mètre de hauteur. Pour peindre son panneau, Paul Delvaux plaçait son « modèle » près de la haie afin de bénéficier du recul qu'il jugeait nécessaire. On peut imaginer la réaction des passants lorsqu'ils apercevaient un Et la vie continue... crâne humain surgissant du feuillage...

Pour comprendre la signification de mes tableaux, il suffit de les regarder."

Paul Delvaux

C'est cette admirable première version de l'« Ecce Homo » (n° 197), tableau majeur, qui finalisera son séjour à

Paul Delvaux et Tam reviennent en Belgique, dès la fin juillet 1949. Mais le couple garde un souvenir inoubliable du séjour à Choisel. Pour preuve, les extraits des lettres adressées en août 1949 à Claude Spaak:

« Tam et moi pensons à Choisel, aux bonnes heures de joie et de travail que nous y avons passées. Tam a placé la photo de la maison dans la salle à manger sur le buffet et souvent, nous allons la regarder...»

Tam rajoute: « Les jours ici passent tous aussi beaux, aussi pleins d'admirables heures qu'à Choisel... Je pense toujours à cette chère maison de Choisel! Jamais je n'oublierai les jours heureux passés là...»





# Consommons local

Nous souhaitions dans notre programme de campagne en 2020 soutenir le circuit court auprès des Choiseliens.

C'est pourquoi nous vous proposons cette nouvelle rubrique "consommons local". Il ne s'agit pas d'un encart publicitaire, mais simplement d'un tremplin pour vous faire connaître les multiples trésors locaux qui vont sont offerts. Vous vous ferez votre propre opinion! Consommer local, c'est manger de saison, c'est connaître l'origine des produits, c'est respecter l'environnement et c'est soutenir l'économie locale. Vous l'aurez compris, " consommer local ", c'est se faire du bien, mais aussi à son territoire! Et au delà de l'alimentaire, c'est aussi soutenir les commerçants et artisans qui sont autour de nous.

Dans ce numéro des Échos#72, découvrez les confitures "Bon et rebond", fabriquées à Lévis-Saint-Nom.

# Bon et Rebond : des confitures locales qui donnent la pêche !



Une place pour chacun



CONSERVERIE ARTISANALE







Antigaspi Solidaire Gourmand

**Bon et rebond** est une association créée en mars 2021 par un quatuor : Anne et Pierre, elle cuisinière hors pair, lui ingénieur dans l'alimentaire, et par Maguelone et Arthur, respectivement éducateur et chargée de mission en communication.

Leur envie : unir leurs talents très divers mais étonnamment complémentaires pour donner du sens à leur quotidien.

Leur idée : allier la lutte contre le gaspillage alimentaire, à la problématique de l'exclusion des plus fragiles dans le monde du travail.

L'association est en phase de devenir un atelier **chantier d'insertion**. Cette expérience humaine et professionnelle se vivra au travers de la transformation alimentaire de fruits et légumes invendus.

Préparer des confitures, compotes, tartinades apéritives et soupes et voir à la fin de sa journée le résultat très concret de son travail : des produits sains et gourmands. Leurs recettes sont concoctées avec amour, de façon entièrement artisanale. Les fruits et légumes invendus qu'ils utilisent ont été déclassés pour leur apparence mais ont autant bon goût que ceux qui sont dans la norme ! Il y a des parfums classiques comme la framboise, la prune mais aussi très originaux comme ananas, tomate/bergamote, mangue/citron vert, pomme/kiwi.

- **♀** En attendant de pouvoir acheter en ligne leurs produits, vous pouvez les trouver à :
- Boutique gourmande de la Bergerie Nationale
  Ferme de la Bergerie nationale Parc du Château, Rambouillet
  www.bergerie-nationale.educagri.fr/exploitation-agricole/
  boutique-et-merinos-cafe
- La jardinerie de Chevreuse 84 Rue de Rambouillet, Chevreuse www.jardinerie-chevreuse.fr
- Épicerie participative l'Epiplette
- 14 Rue de Houdan Lieu-dit la Mare au loup, Le Perray en Yvelines epiplette.fr
- Rose&Léon, l'épicerie 92 avenue Habertde Montmort 78320 Le Mesnil-Saint-Denis

Contact: ☑ bon.et.rebond@gmail.com ➤ www.bonetrebond.fr **f** bon.et.rebond



# Tribune libre

TRIBUNE LIBRE à l'attention de tous les Choiseliens!

L'équipe municipale vous propose cet espace d'expression ouvert à tous. Alors exprimez-vous!

Écrivez à № communication@choisel.fr ou envoyez vos lettres à la mairie

30 | Les Échos de Choisel - Janvier 2022 | № 72

